
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif
tenue le lundi 8 juillet 2024 à 8 h 45
par téléconférence**

PRÉSENCES :

M. Luc Rabouin, Président du comité exécutif
Mme Caroline Bourgeois, Vice-présidente du comité exécutif
M. Benoit Dorais, Vice-président du comité exécutif
Mme Ericka Alneus, Membre du comité exécutif
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif
Mme Gracia Kasoki Katahwa, Membre du comité exécutif
Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif
Mme Marie-Andrée Mauger, Membre du comité exécutif
Mme Sophie Mauzerolle, Membre du comité exécutif
Mme Magda Popeanu, Membre du comité exécutif
Mme Émilie Thuillier, Membre du comité exécutif
Mme Maja Vodanovic, Membre du comité exécutif

ABSENCES :

Mme Valérie Plante, Mairesse
Mme Josefina Blanco, Membre du comité exécutif
M. Alain Vaillancourt, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Peggy Bachman, Directrice générale adjointe - Habitation et économie
M^e Domenico Zambito, Greffier adjoint
M. Mathieu Legault, Chef de division - soutien aux instances
Mme Marianne Giguère, Conseillère associée
M. François Limoges, Leader de la majorité

Cette séance du comité exécutif est tenue avec avis préalable.

CE24 1093

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du comité exécutif du 8 juillet 2024.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE24 1094

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- de mandater l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) de tenir une consultation publique sur « Les conditions de succès afin d'assurer la cohabitation sociale et une intégration harmonieuse des ressources pour les personnes en situation d'itinérance dans les quartiers de la métropole »;
- 2- de confier au Service de la diversité et de l'inclusion sociale (SDIS), avec la collaboration des services et des arrondissements concernés, la responsabilité de ce dossier aux fins de la consultation publique à être tenue par l'OCPM.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1241361001

CE24 1095

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte de la réponse transmise par le greffier adjoint de la Ville de Montréal, le 5 juin 2024, sur la recevabilité d'un projet de pétition, conformément à l'article 9 de l'annexe B du *Règlement sur la Charte montréalaise des droits et responsabilités et sur le droit d'initiative (05-056)*.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1243599005

Levée de la séance à 9 h 05

70.001

Les résolutions CE24 1093 à CE24 1095 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Luc Rabouin
Président du comité exécutif

Domenico Zambito
Greffier adjoint